

BILAN / Le colloque 2022 de l'OPHRIS: Formation aux pratiques inclusives : tension(s) entre reproduction et innovation

Le $\chi^{\text{ème}}$ colloque international de l'Observatoire des Pratiques sur le Handicap: Recherche et Intervention Scolaire (OPHRIS) intitulé « Formation aux pratiques inclusives : tension(s) entre reproduction et innovation » s'est tenu à Nancy, les 8 & 9 juin 2022, en ayant pour objectif de mettre au travail les questions que pose l'éducation inclusive à la formation. Car si toute formation a comme visée de produire du changement, dans le cas de l'éducation inclusive, comme dans d'autres innovations, elle implique la transformation de ses propres conceptions, dispositifs, contenus, modalités. Or, nous assistons à de nombreuses résistances du système, au poids des routines praxéologiques, exacerbant des tensions entre reproduction et innovation. Dès lors, s'agit-il dans les formations de travailler en priorité sur les diagnostics, les troubles des élèves reconnus ou déclarés à besoins éducatifs particuliers ? S'agit-il de porter attention aux institutions qui leur assignent leurs objectifs et dans lesquelles les formations s'inscrivent ? Ou encore, s'agit-il de se placer dans une approche interrogeant prioritairement les conditions d'émergence de l'accessibilité à tout pour tous ?

Marquant ainsi un point d'étape important pour le réseau, après la période COVID, le $\chi^{\text{ème}}$ colloque a été l'occasion pour l'ensemble des chercheurs du champ de se retrouver pour échanger sur leurs travaux, et cela dans trois axes thématiques traités sous forme de conférences plénières, de discussions en sessions d'ateliers et de

débats autour d'une table ronde avec les acteurs du territoire lorrain :

- une réflexion théorique centrée sur la formation, prise dans une tension entre innovation, reproduction et injonction paradoxale dès lors qu'elle s'intéresse aux pratiques inclusives ;
- une réflexion sur les dispositifs et les approches de formation, sur les méthodes de recherche faisant formation ;
- une réflexion qui interroge les situations de formation sous l'angle des acteurs, de l'activité déployée, des expériences, des contenus et leur élaboration subjective, des répercussions effectives sur les pratiques.

Un franc succès

L'événement a été considéré comme un franc succès par les participants et les responsables, tant par la qualité des interventions que par la nature et la diversité des échanges.

Le colloque a été ouvert le 8 juin par Géraldine Suau, maitresse de conférences à l'INSPÉ de Lorraine et membre du LISEC UR2310, responsable du colloque, Jean-Michel Perez, Directeur du Pôle Scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (CLCS), Guy Lapostolle, directeur du LISEC-Lorraine UR 2310, et Teresa Assude, Professeure à Aix-Marseille-Université et vice-présidente de l'association OPHRIS, et a été clôturé le 9 juin par le comité organisateur et les deux collègues québécoises invitées, Nancy Granger, de l'Université de Sherbrooke et Nathalie Trépanier, de l'Université de Montréal.



Une mise à disposition des résultats de la recherche

Des captations vidéo ont été réalisées et seront prochainement disponibles sur le site de l'INSHEA, partenaire du réseau.

Un projet d'ouvrage aux EDUL dans la série « Éducation inclusive » est envisagé au cours de l'année 2023-2024.

Lien vers le site WEB de la manifestation :
<https://ophris2022.event.univ-lorraine.fr/>

Le colloque a accueilli **198 personnes sur les deux journées.**

Conformément à la tradition de l'OPHRIS, une place importante a été faite aux professionnels acteurs de la communauté éducative, aux parents pour venir échanger et discuter des derniers travaux dans le champ de l'éducation inclusive et des pratiques des acteurs, dans chacun des espaces.



De plus, nos partenaires financiers ont été au rendez-vous pour soutenir l'événement. Nos remerciements vont à la MGEN, la métropole du Grand Nancy, la Banque Populaire et la CASDEN, le pôle scientifique de l'Université Lorraine et l'INSPÉ de Lorraine, l'association OPHRIS ainsi que le LISEC UR 2310.